

STATIONNEMENT ET CIRCULATION A LOURDES

Du Mercredi 11 janvier 2006 au Vendredi 03 février 2006 inclus

Circulation déviée

Lors des interventions de levage des matériels surplombant le domaine public, la circulation de tous véhicules sera interdite et déviée comme suit :

- les véhicules venant de la rue Bernadette Soubirous et se dirigeant vers l'avenue Monseigneur Théas par la rue Saint Joseph, la rue Sainte Marie, puis l'Avenue Monseigneur Schoepfer.
- les véhicules venant de l'Avenue Monseigneur Théas et se dirigeant vers l'Avenue Bernadette Soubirous par l'avenue Monseigneur Schoepfer, la rue Reine Astrid, la rue des carrières Peyramale, la rue Massabielle, l'avenue du paradis puis l'Avenue Bernadette Soubirous.

Du Jeudi 12 janvier au Jeudi 19 janvier 2006 inclus

Rue de Latour de Brie : Stationnement de tous véhicules interdit de part et d'autre du chantier

Du Lundi 16 janvier, 8h00 au Vendredi 10 février 2006, 17h00

Dépose des illuminations - La circulation sera déviée selon les besoins des services municipaux.

Du Vendredi 23 décembre 2005 au Mardi 31 janvier 2006 inclus

Rue Basse : Stationnement de tous véhicules interdit dans sa totalité.